

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour une charte complète et détaillée contre les discriminations dans les clubs sportifs

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

L'accès au sport à tous·x·tes est important, notamment pour la vie sociale ainsi que pour la santé morale et physique. À Vernier, nous avons la chance de compter plusieurs clubs sportifs qui proposent une variété intéressante de disciplines.

Les milieux sportifs peuvent malheureusement être propices à des discriminations, notamment par le côté « genré » de certains sports, où les filles et la communauté LGBTIQ+ sont parfois peu représentées. Les vestiaires peuvent être les lieux propices à des violences verbales, psychologiques et physiques. Nous connaissons également les conséquences néfastes que provoquent de telles violences pour le développement d'une personne, notamment durant l'enfance et l'adolescence.

Selon l'article 15 alinéa 2 de la Constitution genevoise « *nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa situation sociale, de son orientation sexuelle, de ses convictions ou d'une déficience.* » De plus, l'adoption de la modification de l'article 261bis du Code pénal suisse, acceptée lors de la votation populaire du 9 février 2020, qui pénalise, dès le 1^{er} juillet 2020, les actes et propos à caractères homophobes, biphobes et transphobes, démontre que les citoyens·x·nes genevois·x·es s'engagent davantage à lutter contre ces discriminations qui ne devraient plus avoir leur place mais qui sont, malheureusement, encore trop présentes.

En conséquence, afin de lutter contre ces violences verbales, psychologiques et physiques dans les milieux sportifs et de donner un accès au sport à tous·x·tes, la Ville de Vernier, en concertation avec les clubs sportifs, devrait agir en mettant en place une charte complète qui engage concrètement les clubs sportifs verniolans à prévenir et lutter contre les discriminations notamment liées à l'orientation sexuelle.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à créer une charte contre toute forme de discrimination dans le sport ;
- 2 à faire signer et veiller à ce que cette charte soit appliquée auprès des clubs sportifs exerçant sur la Ville de Vernier ;
- 3 à lier l'octroi de subventions et la mise à disposition des locaux à la signature et à la bonne application de la charte ;
- 4 à fournir aux clubs de la documentation pour faire de la prévention active contre les discriminations et le harcèlement dans ce milieu ;
- 5 à proposer une formation aux entraîneurs pour apprendre à prévenir les discriminations et à gérer les situations qui y sont liées.

Pour les Vert.e.s

Mélina BUNTSCHU, Lucia DAHLAB, Barbara LANZILAO

Conseillères municipales

Pour les Socialistes

Céline FORNEY

Conseillère municipale